

Le 12 juin 2013

Début d'une nouvelle année de prêt aux étudiants

L'année de prêt aux étudiants de 2013-2014 est amorcée. Les étudiants peuvent dès maintenant présenter leur demande d'aide financière pour les programmes d'études qui commencent après le 31 juillet 2013.

« Notre gouvernement comprend l'importance des études postsecondaires », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur Don Morgan. « C'est pourquoi nous avons prévu une aide financière record pour aider nos étudiants à réussir leurs études postsecondaires. »

Le budget provincial de 2013-2014 a prévu une aide financière de 117 millions de dollars aux étudiants, soit une augmentation de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente. L'aide est accordée sous forme de prêts étudiants, de bourses d'études et de subventions.

L'an dernier, le gouvernement provincial a inauguré la bourse d'études Saskatchewan Advantage (Saskatchewan Advantage Scholarship) qui permet d'accorder jusqu'à 2000 \$ aux nouveaux finissants du secondaire qui poursuivent des études postsecondaires dans la province.

Le gouvernement offre aussi le Programme de rétention des diplômés qui prévoit un crédit d'impôt non remboursable allant jusqu'à 20 000 \$ pour les diplômés postsecondaires qui travaillent en Saskatchewan.

« Le Plan de croissance pour la Saskatchewan vise à offrir une meilleure qualité de vie à tous les résidents de la Saskatchewan dans le but d'ajouter 60 000 personnes à notre main-d'œuvre d'ici 2020 », a ajouté le ministre Morgan. « Des programmes comme le Programme de rétention des diplômés nous aideront à atteindre ce but. »

Pour l'année de prêt aux étudiants de 2012-2013, environ 57 p. 100 de l'aide financière accordée aux étudiants n'est pas remboursable.

Les étudiants sont invités à présenter leur demande le plus tôt possible. Pour de plus amples renseignements sur le programme Soutien aux élèves de la Saskatchewan (Student Supports), on peut consulter le www.gov.sk.ca/studentloans ou composer le 1-800-597-8278.